



Droit à l'image et menaces de poursuite judiciaire

Par **DocteurSleep**, le **02/10/2019** à **01:28**

Bonjour,

Je vis en France, j'exerce le métier d'acteur amateur pornographique. J'ai une chaîne Pornhub où je mets des vidéos en ligne régulièrement.

En 2018, j'ai filmé une vidéo avec personne de nationalité américaine rencontrée sur le net, qui a été mise en ligne sur le site avec son consentement oral.

Il y a quelques mois, j'ai tourné une nouvelle vidéo avec elle et elle a encore une fois formulé son consentement oral autant pour le tournage de la vidéo que sa mise en ligne.

Le lendemain de ce tournage, elle m'a envoyé un message exprimant son désir de ne pas mettre en ligne la vidéo. Ce message a été lu au moment de son envoi, mais oublié au point quelques mois après la réception du message, j'ai mis en ligne ladite vidéo compte tenu de son consentement oral. Un mois plus tard, elle m'a envoyé un message sur Snapchat me demandant de retirer les deux vidéos mises en ligne. Ce message est resté non lu et donc sans réponse.

Récemment, elle a fait une demande de retrait DMCA pour les deux vidéos, demande qui a abouti : les vidéos ont été retirées de ma chaîne.

Je n'ai eu aucun entretien aussi bien à l'oral qu'à l'écrit avec elle jusqu'à cet épisode. Nous avons alors discuté par appel et nous sommes rencontrés car je voulais comprendre le pourquoi du comment. C'est là qu'elle m'a menacé de porter plainte car j'ai mis en ligne la dernière vidéo sans son consentement... sauf contre rémunération importante.

J'ai refusé, ne lui ai fourni aucune information personnelle (à part mon prénom), mais je me pose maintenant les questions suivantes : qu'est-ce que je risque au regard de la loi ? Que

faire face à ces menaces ? Que puis-je faire dans ma situation ?

Merci d'avance pour votre aide !

Par **morobar**, le **02/10/2019** à **08:53**

Bonjour,

[quote]
qu'est-ce que je risque au regard de la loi ?

[/quote]
Consentement oral ==> chèques écrits.

COnsultez de toute rugence un avocat.